Merci d'avoir accepté de répondre à ces quelques questions concernant *Histoires de parents*. Vous êtes deux, d'abord Christèle Thuner, éducatrice sociale de formation, vous travaillez à *Histoires de PARENTS* depuis sa conception en août 2009. Et puis Emmanuel Coduri, psychologue de formation, vous travaillez en tant qu'intervenant socio-éducatif à *HdP* depuis plus d'une année.



Qu'est-ce que Histoire de PARENTS et quels sont ses objectifs?

Histoire de PARENTS est une prestation gratuite de la Fondation Jeunesse et Familles, reconnue par l'Etat de Vaud.

Les familles s'engagent pour un programme d'environ 3 mois. Au départ c'est le parent qui définit ses attentes et les buts qu'il souhaite atteindre.

Les objectifs sont co-construits entre les parents et l'intervenant et sont réévalués par chacun en fonction de l'évolution effectuée dans le temps. Il s'agit d'une prestation qui relève de la prévention socio-éducative secondaire.

L'offre est constituée de 3 axes de travail. Durant 3 à 4 mois, un professionnel de l'éducation se rend au domicile des parents pour des entretiens. Les mères et pères rencontrent également d'autres parents qui vivent, eux aussi, des difficultés avec leur(s) enfant(s). Accompagnés par les intervenants, ensemble ils partagent et réfléchissent à des pistes concrètes à mettre en pratique chez eux. Les groupes et les ateliers ont lieu un soir par semaine et réunissent tous les parents d'une même région engagés dans le programme.

Quelle est la population cible?

Des familles dont les parents rencontrent des difficultés éducatives et dont les enfants ont entre 4 et 13 ans.

Comment accéder à vos prestations?

C'est le parent qui appelle lui-même au 0848 044 444.

Nous sommes atteignables durant la permanence téléphonique, (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 13h), ou en écrivant à histoires-de-parents@fjfnet.ch.

Les parents peuvent aussi être orientés par un tiers professionnel du secteur médical, social ou scolaire.

Nous sommes actifs sur l'ensemble du canton de Vaud et, actuellement, les collectifs se déroulent sur Nyon, Ecublens, La Tour-de-Peilz, Yverdon et Payerne.

Quelles sont les problématiques les plus fréquemment rencontrées auprès de ces familles?

Les demandes sont multiples. Voici les principales:

- L'autorité, le cadre et les limites.
- Le soutien de l'enfant dans son parcours scolaire.
- Les parents dépassés par des enfants particulièrement agités.
- Les comportements à adopter avec son enfant qui a été diagnostiqué « à haut potentiel » ou hyperactif.
- La communication au sein de la famille.

L'intervenant accompagne le parent vers les prises de conscience qui lui permettront de faire évoluer son attitude parentale.

Quels résultats avez-vous obtenus depuis le démarrage d'Histoires de PARENTS ? Combien de familles avez-vous pu aider?

Depuis l'ouverture du dispositif en novembre 2009, nous avons pu répondre à un peu plus de 190 familles. Parallèlement, nous avons été sollicités par plus de 170 professionnels pour des questions diverses notamment relatives à l'orientation des familles.

Le retour des parents est très positif. Le programme est suffisamment intense pour permettre de prendre conscience de son propre comportement et d'adopter de nouvelles réponses, tout en ouvrant le champ des possibles.

Quels sont les besoins actuels en termes d'aide à ce type de population sachant que l'on se situe au niveau de la prévention secondaire?

Sensibiliser la population au fait que les parents ne sont pas seuls face à leurs problèmes et que chaque parent rencontre des difficultés éducatives. C'est normal et ca fait partie de l'histoire de toutes les familles.

Il y a encore un certain « tabou » à parler de ses propres difficultés parentales. Quelles perspectives pour l'avenir concernant *Histoires de PARENTS*?

Nous faisons en sorte d'être au plus près des réalités rencontrées et nous observons une augmentation régulière et progressive de la demande.

Pour conclure. Un message aux internautes de Telme, qui peuvent être parents?

Si vous vous sentez concernés, n'hésitez pas à nous appeler au 0848 044 444. Nous prendrons alors le temps de répondre à votre demande, et, le cas échéant, nous vous accompagnerons vers une réponse plus appropriée. Toute demande est justifiée, il n'y a pas de « mauvaise » demande.

Nous rappelons le lien internet suivant:

...suite de l'article paru sur "www.telme.ch/fr/actualites/interviews/histoires-de-parents-0-37893"